

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum
Band: 1 (1869-1871)
Heft: 4-3

Artikel: Tours d'observation et railways antiques dans le Jura bernois
Autor: Quiquerez, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-154146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un vaste enclos formé par une muraille dont on retrouve les fondements, et qui contenait d'autres bâtiments.

En terminant cette notice nous devons remercier les propriétaires des champs voisins de celui de Mr. Tripet, qui pour la plupart ont montré beaucoup de complaisance pour faciliter nos recherches. Nous regrettons de ne pas pouvoir adresser ce remerciement à tous les voisins, mais cela se modifiera, nous l'espérons, car enfin nos fouilles ne nuisent à personne, et elles intéressent certainement un grand nombre de personnes, et cela surtout au Val de Ruz.

Neuchâtel, en avril 1871.

de MANDROT, Colonel fédéral.

101.

Tours d'observation et railways antiques dans le Jura bernois.

Le Nro. 2 de l'Indicateur d'antiquités suisses de cette année renferme un mémoire sur les tours d'observation de la rive gauche du Rhin entre le lac de Constance et Bâle par Mr. Ferd. Keller, qui confirme les nombreux rapports que j'ai déjà publiés dans les Monuments de l'ancien évêché de Bâle, volumes Mont-Terrible, Topographie du Jura oriental à l'époque celtique et romaine, Mémoire de la société jurassienne d'émulation, 1864. Indicateur 1869, Mémoire de la société pour les monuments d'Alsace, 1870, etc. etc. Les plans et profils, qui accompagnent mes notices, offrent la plus parfaite analogie avec ce que vient de publier Mr. Keller. Tout concourt à prouver que les Romains ont non seulement fortifié la rive gauche du Rhin, mais encore le Jura qui venait s'appuyer au fleuve près de Bâle. A cet effet ils ont multiplié les postes militaires, et en beaucoup de lieux, ils n'ont élevé que des tours en bois, avec des fortifications offrant plus au moins de relief, selon les circonstances locales et l'importance du site. Les tours en pierres n'étaient pas toutes bâties en beau romain, comme l'a fort bien observé Mr. Keller. On était souvent pressé de construire et l'on s'est servi des matériaux trouvés sur place et que fournissait ordinairement le creusage des fossés dans le roc, ce qui donnait de véritables carrières.

Ce sont ces tours qui ont servi de noyau et aussi de modèles aux premiers châteaux du moyen âge, ainsi que nous avons pu le constater en écrivant l'histoire et faisant les plans des châteaux de l'ancien évêché de Bâle. (Manuscrit de plus de deux milles pages et de mille planches).

Un mémoire publié en 1869 par Mr. Caillemer, professeur de droit à la faculté de Grenoble, sur les railways ou chemins à rainure dans l'antiquité grecque, est venu confirmer mes découvertes de voies pareilles faites en divers lieux du Jura et tout particulièrement sur le passage de l'antique voie d'Aventicum à Raurica par Pierre-Pertuis. Mr. Caillemer prouve l'existence dans l'ancienne Grèce de ces voies étroites taillées dans le roc, n'offrant de place que pour un char, et obligeant de rétrograder ou de s'écarter avec plus ou moins de difficulté quand on se rencontrait dans ces chemins. Il fournit un grand nombre de citations prouvant les embarras

qu'occasionnaient ces rencontres, et il démontre que les chemins avaient des ornières taillées dans le roc et nullement produites par frottement des roues.

Lorsqu'en 1866 j'ai envoyé à la société d'émulation du département du Doubs une notice sur mes premières découvertes à Pierre-Pertuis, Mr. Castan a prétendu que les ornières et les rainures transversales étaient le résultat de l'usure et non pas le travail du pic. J'ai voulu prouver l'erreur de ce savant collègue en faisant de nouvelles recherches que la même société a publiés en 1868. La planche qui accompagne la notice et les détails du texte démontrent que mes premières observations étaient justes et depuis lors j'ai retrouvé diverses autres traces de ces voies étroites à rainures longitudinales, pour les roues, et transversales, dans les pentes, pour empêcher les chevaux de glisser sur le roc. Les sentiers longeant un des côtés de la voie, et taillés, comme elle dans le rocher servaient de passage aux piétons, dans la rencontre des chars, occupant absolument toute la largeur de la voie.

Dans les lieux, où ces chemins ne sont pas tracés sur le roc, ils sont parfois creusés plus au moins profondément dans le terrain, mais toujours excessivement étroits. Souvent ils ne sont pas empierrés et l'on en remarque plusieurs parallèles ou voisins qu'on suivait d'après l'état plus ou moins praticable qu'ils offraient. On en voit à côté des traces romains.

Ces voies étroites remontent, chez nous, aux temps préhistoriques et il est fort remarquable de les voir usagés dans l'ancienne Grèce. Il y a encore de nombreux tronçons de ces chemins dans le Jura bernois qui ont échappé aux restaurations des routes et leur étude serait d'un grand intérêt.

A chaque instant je retrouve dans ces montagnes des traces de leur occupation à l'âge de la pierre. Telle est une hachette en néphrite près de la chapelle de Bassecourt qui renferme une pierre levée encore en vénération. Ailleurs j'ai recueilli des broyons, des cailloux aplatis qui ont servi à cuire des galettes, des poteries du même âge et autres objets, qui tous ensemble indiquent la dispersion de la population primitive dans des lieux actuellement inhabités et même peu habitables.

A. QUIQUEREZ.

102.

Römische Villa in Erlinsbach (Solithurn).

Da wo der bekannte Pass über den Jurasattel der Schaafmatt nahe bei Aarau aus dem Aarethal in das Baslergebiet sich öffnet, liegen an einander stossend die beiden gleichnamigen Dörfer Erlinsbach, von denen das eine zum Kanton Aargau, das andere zum Kanton Solothurn gehört. Sie werden blos durch den Erzbach getrennt, dessen Name an die in der Nähe befindlichen Bohnerzgruben erinnert, welche schon in ältern Zeiten und neuerdings, in den Fünfzigerjahren, ausgebeutet worden sind. Beide Dörfer breiten sich an sonnigem Weingelände aus und ziehen sich hinauf bis wo das Seitenthal sich in verschiedene engere Schluchten theilt, in deren einer das romantisch gelegene Lorenzenbad liegt.

Gegenwärtig wird im solothurnischen Erlinsbach eine neue Kirche auf derselben Stelle gebaut, wo die alte, dem heiligen Laurentius geweihte gestanden hat und im